



**L'Ordre de la Pléiade de l'APF**  
« *Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures* »

**Critères de nomination**

**L'ORDRE DE LA PLÉIADE** est *l'Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures* de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). À vocation internationale, cette décoration est destinée à reconnaître le mérite des personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'APF.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, créée à Luxembourg en mai 1967, regroupe aujourd'hui des parlementaires de soixante-dix-sept parlements ou organisations interparlementaires réparties sur les cinq continents. L'APF se réjouit de son rôle d'assemblée consultative de la Francophonie, constituant ainsi le lien démocratique entre les chefs d'État et les peuples de la Francophonie. Son action vise principalement à promouvoir et défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de la personne, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle.

L'insigne de la Pléiade est une étoile à sept branches émaillées de bleu. Au centre sont gravés la rose des vents et l'exergue « *La Pléiade, Ordre de la Francophonie* ». Sept petites étoiles, rappelant la Pléiade, ornent les branches de l'insigne. Sur l'envers est gravé le pont de Luxembourg, ville où a été créée l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (aujourd'hui l'Assemblée parlementaire de la Francophonie) et, en exergue, les initiales de cette assemblée (A.I.P.L.F.).

L'Ordre de la Pléiade comporte cinq niveaux, soit, par ordre d'importance les grades de : *Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier*. Le grade décerné aux récipiendaires est basé sur des critères établis reflétant, entre autres, leur dévouement incessant à l'épanouissement de la langue française, leur contribution exceptionnelle au rayonnement de la francophonie dans leurs communautés et les rôles qu'ils ont dans des organismes et entreprises ontariennes. Les récipiendaires proviennent de plusieurs domaines incluant le monde politique, social, littéraire et artistique. Des chefs d'État, hauts fonctionnaires, recteurs d'université, journalistes, directeurs artistique et musical et des bénévoles dévoués sont tous parmi la grande variété d'individus décorés.

**L'Ordre de la Pléiade de l'APF**  
*« Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures »*

**Marche à suivre**  
**pour soumettre une candidature à la Section de l'Ontario**

La décoration de l'Ordre de la Pléiade est accordée annuellement à un maximum de 6 personnes provenant de différentes régions de la province de l'Ontario.

**A. Admissibilité**

Afin d'être admissible à la décoration de l'Ordre de la Pléiade, la candidate ou le candidat doit avoir apporté une contribution exceptionnelle envers la Francophonie ontarienne.

**B. Marche à suivre**

1. Les candidatures soumises à la Section de l'Ontario de l'APF doivent inclure le formulaire de mise en candidature dûment rempli, accompagné d'une photo format passeport et des notes biographiques de la candidate ou du candidat.
2. Deux lettres de recommandations de personnes qui ont oeuvré avec la candidate ou le candidat, doivent être jointes à l'envoi. Celles-ci doivent démontrer explicitement les raisons qui appuient cette mise en candidature. Elles doivent accentuer la contribution

exceptionnelle de la personne en décrivant de façon concise l'engagement et le dévouement qui la caractérisent.

Les lettres doivent donc offrir de forts éléments de conviction qui font en sorte que la contribution de cette personne soit reconnue par la communauté franco-ontarienne.

**N.B. : Chaque lettre doit porter la signature de la personne qui l'a rédigée, et doit être retournée au secrétariat de la Section de l'Ontario de l'APF au plus tard à la date d'échéance.**

### **C. Processus de sélection**

1. Les mises en candidature sont étudiées par le comité de sélection de la Section de l'Ontario de l'APF.
2. Le comité présente les candidatures retenues aux membres de la Section pour leur approbation.
3. La Section soumet ensuite les candidatures au Bureau international de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni en Conseil de l'Ordre.

#### **D. Remise de la décoration**

Les récipiendaires de l'Ordre de la Pléiade sont invités à une cérémonie en leur honneur au cours de laquelle ils reçoivent l'insigne.

Chaque récipiendaire peut être accompagné d'un maximum de trois invités lors de la cérémonie de remise des décorations.

**Ordre de la Pléiade**  
*« Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures »*

**Formulaire de mise en candidature**

**CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE  
ENVERS LA FRANCOPHONIE ONTARIENNE**

**PHOTO**

**Coordonnés de la candidate ou du candidat :**

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ (r) \_\_\_\_\_ (b)

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**En quelques lignes, veuillez décrire la contribution exceptionnelle de votre candidate ou de votre candidat. Expliquez les raisons qui ont motivé cette mise en candidature.**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Les documents suivants accompagnent ce formulaire de mise en candidature :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <b>Formulaire de mise en candidature, dûment rempli</b> | <input type="checkbox"/> <b>Curriculum vitae</b>            |
| <input type="checkbox"/> <b>Photo</b>  | <input type="checkbox"/> <b>2 Lettres de recommandation</b> |

**Coordonnées de la personne qui propose la candidature :**

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ (r) \_\_\_\_\_ (b)

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Une fois complété, veuillez retourner le formulaire de mise en candidature, curriculum vitae et les 2 lettres de recommandation au Secrétariat de la Section ontarienne de l'APF à l'adresse suivante : Bureau 193, Édifice de l'Assemblée législative, Toronto (Ontario), M7A 1A2.**

**La date limite pour remettre la nomination est le 11 mai 2012.**